

## Liste "Joigny, continuons, tous ensemble"

"La jurisprudence a dégagé, à partir du Code électoral, plusieurs principes qui guident le juge électoral pour déterminer si une activité de communication de la collectivité a servi à rassembler des suffrages autour d'un candidat ou si, au contraire, elle n'a servi qu'à informer les administrés sur les affaires locales, sur des événements les intéressant, sur des initiatives de la collectivité prises en raison de faits sans rapport avec les scrutins.

Concernant les tribunes libres réservées à l'opposition dans les bulletins d'information générale des collectivités, le Conseil d'Etat a jugé récemment que, le maire n'ayant aucun droit de contrôle sur leur contenu, un contenu à caractère de propagande électorale, s'il peut être analysé comme une dépense électorale,

ne constitue pas un don prohibé de la collectivité [CE 7 mai 2012, El. cant. de Saint-Cloud n°353536].

En revanche, la tribune de la majorité et l'éditorial du maire doivent rester neutres ce qui n'est pas sans créer une rupture d'égalité entre les candidats" écrit Jean-Louis Vasseur, avocat associé, SCP Seban & associés dans le numéro de septembre 2013 du "Courrier du maire et des élus locaux".

La lecture réfléchie de cette analyse nous amène à suspendre la tribune libre de la majorité jusqu'aux prochaines élections municipales de mars 2014.

**Le groupe de la majorité municipale de Joigny - [majorite.joigny.over-blog.com](http://majorite.joigny.over-blog.com)**

## Liste "Dialogue et dynamisme pour Joigny"

### Bientôt l'heure du bilan

Dans moins de deux mois vous allez voter pour vous choisir une nouvelle équipe municipale (ou pour renouveler l'actuelle !). En dehors des discours pleins de promesses que vous allez entendre et les belles affiches souriantes, vous devriez pouvoir analyser ce qui a été fait durant les 6 années passées et faire un examen des engagements déjà pris qui vont peser sur l'avenir de la ville.

Les réalisations ? Dès son arrivée cette équipe nous avait rebattu les oreilles avec sa capacité à créer de l'emploi. Un exemple de fanfaronnade suivie d'un échec flagrant : avril 2008, Strulik, délocalisée d'une commune voisine, va arriver à Joigny, 200 emplois avec 30 embauches de Joviniens. Décembre 2013, après plusieurs étapes sociales douloureuses, la liquidation est prononcée, laissant bientôt les dernières dizaines de salariés

sur le carreau. L'équipe municipale est-elle seule responsable ? Certainement pas mais pourquoi autant de communication tapageuse ?

Les engagements ? Juste un exemple : au dernier conseil municipal a été approuvé (sans nos votes !) l'avenant n°2 au contrat de redynamisation du site de Défense de Joigny (CRSD), présenté comme causé par des diminutions des subventions européennes. Subrepticement, le coût de l'aménagement de l'espace associatif et patrimonial, qui comprend entre autres la fameuse salle de cinéma, a augmenté de 320 000 € et, comme sur ce point il n'y a pas de changement des subventions, c'est la ville qui s'est engagée à financer ces 320 000 € : bagatelle !

Annonces, promesses, échecs laissés sous silence... Attention aux prochains discours !

**DDJ : T. Leau, M. El Haïba, D. Facchetti - <http://www.gilbert-portal.com>**

## Liste "L'union de Joigny"

### Innovons

Notre société connaît une crise de grande ampleur que la ville de Joigny subit de plein fouet, mais cette crise doit être source d'innovation. Après la crise, seule l'innovation pourra faire redémarrer l'économie et la croissance. Quand on parle d'innovation, il ne s'agit pas obligatoirement de nouvelles technologies, il faut réfléchir à tous les niveaux (services, commerces...). Pour un coiffeur, ça pourrait être de proposer du thé en plus du café ou remplacer les revues par des tablettes reliées au monde... Notre programme devra être novateur, sinon, nous passerons encore à côté des opportunités (touristes, Parisiens du week-end...).

Il nous faudra une ville propre et attractive, où chacun sera participant. Expliquer et faire comprendre aux Joviniens que nous sommes tous acteurs de notre ville, et qu'il faut s'adapter à

ce nouveau monde et très vite afin de ne rien rater.

Il convient donc de changer, ne plus penser "récession" mais "mutation".

À nous de travailler les champs d'innovation possible pour notre ville ! C'est ce que nous nous engageons à faire pour ce printemps. Il nous faut collaborer afin de sortir la ville de sa coquille, oser faire des choix et non des sacrifices.

Choisir un programme et s'y tenir, ne pas faire de saupoudrage comme le fait la municipalité actuelle. Il faudra par exemple réaliser des pistes cyclables efficaces dans la continuité (pas un petit morceau qui ne sert à rien sauf à des fins électorales ! Pensez au grain de sable et à la dune !) Connaître et comprendre ces nouveaux défis nous permettront d'anticiper pour le renouveau de Joigny.

**Isabelle Bourassin-Lange et Guy Mathiaut - <http://isabellebourassin.vefblog.net>**